

DOMAINE TERMITES METROPOLE (INITIAL)

TARIF PUBLIC : 475,00 € COUT HORAIRE : 22,62 € DUREE : 21 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Savoir appliquer une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

CONTENU DU PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine Terme applicable en France Métropolitaine : les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois ; la biologie des termites présents sur le territoire concerné ; les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment ; les textes réglementaires sur le sujet ; le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction ; les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives ; les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : illimité

PUBLIC VISE

Toute personne qui souhaite se recertifier dans le domaine Terme.

PRE-REQUIS

Avoir déjà été certifié dans le domaine Terme
Disposer d'un terminal type ordinateur ou tablette et d'une connexion internet

MODALITES D EVALUATION

Des quiz d'auto-évaluation (théoriques et pratiques) sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning, exercice pratique à partir de cas pratique en réalité virtuelle 360°, étude de plan, corrigés en ligne.

Examen de validation des acquis : QCM entre 30 à 80 questions (indication du score minimum à atteindre suivant le domaine)

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), Tutorat, exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité.

Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme.

Matériel nécessaire : disposer d'un ordinateur ou tablette (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.

HORAIRES

Pour les formations en présentiel ou visio-conférence : Matin : 08h30 - 12h00 / Après-midi : 13h30 - 17h00

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

[p]Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)[/p]

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivi par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 96 %

Taux de réponse : 25% (5 participants ont répondu / 15 n'ont pas répondu)